ValeursMutualistes

n° 316 LE MAGAZINE DES ADHÉRENTS DU GROUPE MGEN - 2e TRIMESTRE 2019

NOTRE PLANÈTE A SOIF

ISSN 1241-8935

mgen

GROUPE VYV

SOMMAIRE

Avec ses émissions cultes et ses stars du micro, la radio a marqué le XXe siècle. Aujourd'hui, elle poursuit sa mutation, emprunte de nouveaux canaux de diffusion et explore des formats inédits. Enquête sur un média à part.

4

GRAND ANGLE

4 / **SOLIDARITÉ**
La radio, un média insubmersible

7 / **DOSSIER**
Notre planète a soif

14 / **RENCONTRE**
Annette Wieviorka, spécialiste de la Shoah et de l'histoire des Juifs au XXe siècle : "L'antisémitisme explose en France"

16 / **BRÈVES**

17 / **SANTÉ /ZOOM**
Pénurie de médicaments : un phénomène inquiétant

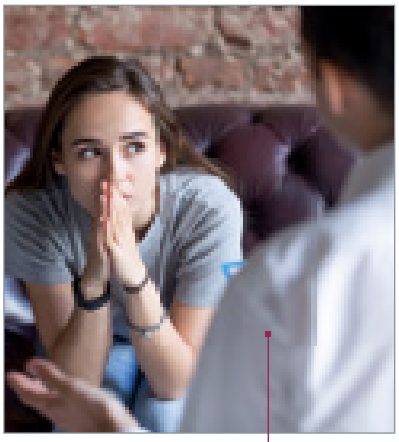

18

En dix ans, le nombre de pédopsychiatres a été divisé par deux. En parallèle, la demande de soins s'est accrue à un rythme soutenu. Alors qu'une prise en charge précoce est nécessaire, trop d'enfants en souffrance psychique doivent attendre de six à dix-huit mois pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste.

MA SANTÉ

18 / **PRÉVENTION**
État d'urgence pour la pédopsychiatrie

22 / **INNOVATION**
Quand le virtuel apprend à soigner

24 / **RECHERCHE**
Un centre de recherche pour les enseignements adaptés

26 / **EN PRATIQUE**

Faire découvrir l'originalité et la diversité des bandes dessinées, conserver, restaurer et valoriser le patrimoine de cet art populaire : telle est la vocation de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image à Angoulême

CULTURE

28 / **DÉCOUVERTE**
Le 9e Art en sa cité

30 / **TALENTS DES LECTEURS VOS MESSAGES**

31 / **L'ŒIL DES DESSINATEURS**

28

ValeursMutualistes n°316 LE MAGAZINE DES ADHÉRENTS DU GROUPE MGEN - 2E TRIMESTRE 2019

MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE - 3, square Max-Hymans - 75748 Paris CEDEX 15 - Tél. : 01 40 47 20 20
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Tranchat. DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : Sif Ourabah. RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Séverine Bounhol. SECRÉTARIAT DE RÉDACTION : Josiane Dumay. MAQUETTE - DIRECTION ARTISTIQUE : Clémentine Bernard / Jérôme Edmont / Laure Grosdemouge / Laurence Médard. CRÉATION : 0k6.

Crédits photos : © Hervé Thouroude / GettyImages. Illustration couverture cahier : Yasmine Gateau. Prix du numéro : 0,65 €. Abonnement : 3,8 €. Tirage : 1 966 439 exemplaires. Photogravure : 0k6. Impression : Roto France-Lognes Papier provenant majoritairement d'Italie, 0 % de fibres recyclées. Papier certifié PEFC. Eutrophisation : P tot 0,018 kg/T. CPPAP 0421 M 07811. Dépôt légal 2e trimestre 2019 :

© MGEN 2019. La MGEN se réserve le droit de refuser toute insertion, sans avoir à justifier sa décision. Membre actif de l'Association nationale de la presse mutualiste ainsi que de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée.

MGEN, Mutuelle générale de l'Éducation nationale, n°775 685 399 - MGEN Vie, n°441 922 002 - MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, n° 441 921 913 - MGEN Centres de santé, n° 477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du Code de la mutualité.
Cahier 1 (MGEN Santé Prévoyance) et Cahier 2 (Efficience Santé).

Dans le respect de nos valeurs, et d'une volonté réaffirmée de proximité, nous avons profité du "Grand Débat national" pour organiser des rencontres avec nos adhérent.e.s partout en France. Nous avons ainsi pu échanger ensemble autour de sujets oubliés mais cruciaux pour notre société : santé, autonomie, protection sociale, service public… L'ensemble a alimenté les propositions de la Mutualité française et a été transmis au gouvernement, je tiens à vous en remercier.

Les conclusions de cette vaste consultation nationale ont montré un profond attachement de nos concitoyens au service public. Pourtant, l'image du fonctionnaire se dégrade aux yeux des Français. Quel paradoxe ! Ce sentiment de défiance est avant tout le fruit d'un discours politique qui tend depuis des années à réduire la Fonction publique à ses considérations économiques, participant à la dévalorisation de nos métiers et à la baisse du pouvoir d'achat de ses agents.

Ce malaise est de plus en plus palpable, renforcé par l'enchaînement des réformes qui viennent régulièrement redéfinir nos métiers. "École de la confiance", création de l'Agence du Sport, décentralisation de l'Équipement… l'actualité est dense. Mais, plus que nos métiers, ce sont les recrutements, la mobilité, la rémunération, le statut des agents qui font aujourd'hui l'objet de réflexions à travers le projet de loi de "modernisation" de la Fonction publique.

Si le sujet de l'organisation de la Fonction publique est central pour notre société, la santé de ses agents devrait être au cœur de sa réforme, car le service public n'est rien sans celles et ceux qui le portent et l'ont porté. La protection sociale complémentaire et la qualité de vie au travail des fonctionnaires ont pourtant été reléguées sur un second plan, à des ordonnances ne laissant que peu de place au débat. Parmi les pistes sur la table, nous serons particulièrement vigilants à la proposition d'un ANI* Fonction publique qui, s'il devait venir à exister, risquerait une fois de plus de se retourner contre les agents retraités, exclus de ce mécanisme des contrats collectifs en entreprise, déconstruisant la solidarité entre générations que nous avons su créer au fil des décennies.

Des agents engagés pour notre société

Roland Berthilier
Président du groupe MGEN

La MGEN se mobilise. Nous voulons continuer de permettre aux agents d'être libres de choisir les modalités d'organisation de leur protection sociale. Une volonté qui serait rendue possible par la création d'un crédit d'impôt. L'État doit soutenir ses agents et leurs mutuelles pour dégager des solutions innovantes de protection permettant au public de bénéficier des mêmes niveaux de prestation que le privé, dans le respect de leurs différences.

C'est de cette volonté et au service de ces valeurs qu'est née la MGEN il y a maintenant soixante-douze ans, désireuse aussi de faire vivre la démocratie interne et le débat en chaque instant.

Parce que contribuer à la protection des agents du service public, c'est s'engager pour celles et ceux qui organisent, protègent et font vivre notre société, nous porterons devant les délégué.e.s des assemblées générales MGEN de juillet prochain un projet contribuant à une société plus juste et plus solidaire.

*Accord national interprofessionnel instaurant une complémentaire santé obligatoire en entreprise.

Ni la télévision, ni Internet n'ont pu remplacer la radio.

La radio, un média insubmersible

Avec ses émissions cultes et ses stars du micro, la radio a marqué le XXe siècle. Aujourd'hui, elle poursuit sa mutation, emprunte de nouveaux canaux de diffusion et explore des formats inédits. Enquête sur un média à part.

La radio a ceci de particulier, qui la différencie de la presse écrite ou de la télévision : il est possible de l'écouter en faisant autre chose ! D'où l'importance, notamment, des matinales qui rythment nos débuts de journée. "*Les milieux populaires s'en sont très vite emparés, même si au début les postes étaient chers,* rapporte Patrick Eveno, historien des médias. *En 1939, une famille française sur deux était équipée.*" La radio est aussi le média de la mobilité, d'abord avec le transistor, puis l'autoradio qui permet par exemple de chanter à tue-tête sur la route des vacances. "*Elle facilite l'individuation : enfants et parents n'écoutent pas les mêmes programmes*", poursuit Patrick Eveno. Les plus jeunes ont, maintenant, leurs radios dédiées : Barbouillots, Ouistiti, Pomme d'Api,...

"L'arrivée du numérique a accéléré la fragmentation des audiences et la diversification des usages."

Réactive, souple, amusante, évocatrice

Parmi les émissions mythiques : le rendez-vous des adolescents des années 60, *Salut les copains*, ou ceux des adultes avec de grands humoristes tels Coluche dans *On n'est pas là pour se faire engueuler* sur Europe 1 et Pierre Desproges dans *Le tribunal des flagrants délires* sur France Inter, au tournant des décennies 70-80. Aujourd'hui encore, les émissions et chroniques satiriques sont très suivies. Par le passé, la radio a su aussi se faire chaleureuse, voire intime, plus particulièrement la nuit : merci Macha Béranger !
Réactive et souple quand il s'agit d'accompagner l'actualité à chaud, elle a su résister à des menaces successives. Ni la télévision, ni Internet n'ont pu la remplacer, provoquant plutôt des usages complémentaires. L'écoute, active, fait appel à l'imagination : en cela, elle est beaucoup plus évocatrice que le visionnage passif d'images. Les artistes l'ont bien compris, explorant très tôt la création radiophonique à travers des récits sonores ou de la poésie. À l'instar d'Orson Welles qui, en adaptant à l'antenne *La guerre des mondes*, a déclenché l'inquiétude de quelques auditeurs quant à une réelle invasion extraterrestre ! Las pour les amateurs du genre, le volume des émissions de création tend à baisser. D'autres diront plutôt qu'il se renouvelle…

Le tribunal des flagrants délires sur France Inter.

Nouveaux usages

- **96 %** des internautes écoutent des contenus audio chaque mois.
- **Plus d'1** internaute sur **5** écoutent des contenus radio en replay et/ou des podcasts natifs.
- Les thèmes préférés sont la culture, la fiction, la musique et l'histoire.

Source : étude Global Audio – Mediametrie, mars 2019.

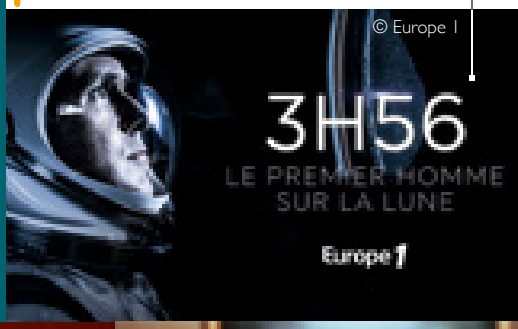

3h56, le premier homme sur la lune podcast signé Europe 1 Studio, la cellule de création des nouvelles formes d'écoute de cette chaîne.

Le 7/9 avec Léa Salamé et Nicolas Demorand sur France Inter.

Jacques Pradel, Catherine et Françoise Dolto, en 1977.

Macha Béranger qui a animé pendant vingt-neuf ans *Allô Macha* sur France Inter.

En pleine métamorphose

La radio a longtemps été un média de masse, diffusé largement, offrant la possibilité à de multiples personnes d'entendre le même flux au même moment. Mais l'arrivée du numérique a accéléré la fragmentation des audiences. Si le public est toujours là, friand de contenus audios, les usages se diversifient, surtout chez les jeunes générations : "*La radio se développe beaucoup sur Internet, avec les podcasts* [ndlr : contenus téléchargeables, écoutables à tout moment] *et le streaming* [diffusion en ligne, en direct ou en différé]. *Ces nouvelles formes d'écoute, nées dans les années 2000 aux États-Unis, sont apparues depuis quatre ou cinq ans en France*", note Christophe Deleu, professeur au Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg (Cuej). Pour le réalisateur Paul-Stéphane Manier [1], les podcasts permettent de "*travailler l'information sur le temps long, à rebours du traitement de l'actualité dans l'immédiateté, trop souvent approximative, sujette aux rumeurs*". De nouveaux médias sonores sont apparus sur Internet, tels que BoxSons (payant) créé par Pascale Clark et Candice Marchal, issues de l'audiovisuel public. Les webradios, qui ne nécessitent pas d'équipement coûteux ou de connaissances pointues, se répandent. Notamment à l'école, dans le cadre de l'éducation aux médias par la pratique, encouragée par le Clemi [2] pour ses vertus pédagogiques. Il en existe même une dans un établissement sanitaire et médico-social : Handi-FM, dont les studios sont basés à la fondation Ellen Poidatz qui accueille, à Saint-Fargeau-Ponthierry (77), des enfants en centre de rééducation fonctionnelle et en institut médico-éducatif. Enfants intégrés dans les émissions de cette radio unique.

Gaëlle Cloarec

(1) Auteur notamment du documentaire *Les temps de la radio* (Prismédia/LCP, 2015).
(2) Centre pour l'éducation aux médias et à l'information.

LES RADIOS ASSOCIATIVES, RELAIS DU SERVICE PUBLIC

Dans la foulée des radios libres officialisées en 1981, sont apparues les radios associatives*. Elles assurent une mission de communication sociale de proximité, favorisent les échanges entre les différents groupes sociaux et culturels ainsi que leur expression, soutiennent le développement local, la protection de l'environnement ou la lutte contre l'exclusion. En contrepartie, elles bénéficient de l'aide du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale.

G. C.

*Le CSA les répertorie. Cf. son annuaire des opérateurs sur csa.fr.

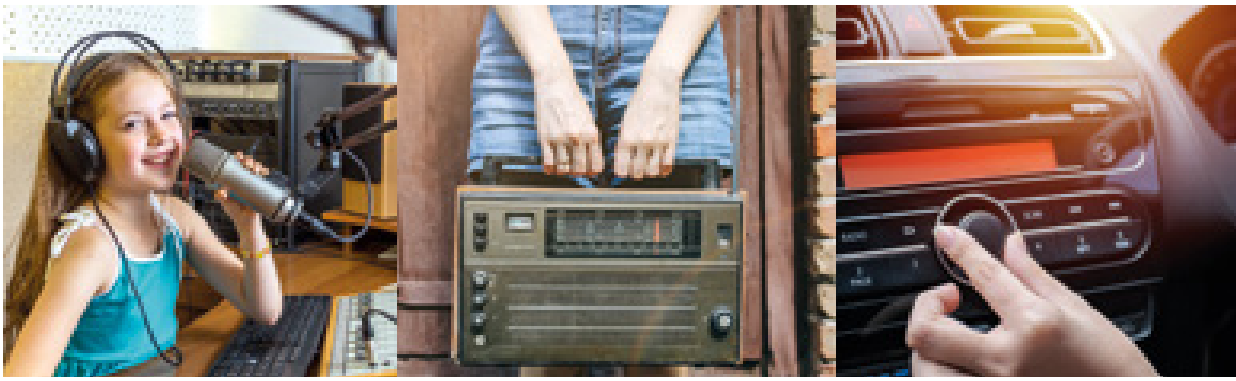

“Une forte influence sur la politique de notre pays”

Entretien avec Paul-Stéphane Manier, journaliste et réalisateur.

Paul-Stéphane Manier

La radio apparaît comme un média qui résiste bien au temps. Pour quelles raisons ?
Les Français aiment s’informer par la radio, parce qu’elle permet d’écouter les idées circuler, être débattues. Certaines émissions ont profondément marqué leur époque. Je pense à *Lorsque l’enfant paraît* de Françoise Dolto, sur France Inter : mises bout à bout, elles n’atteignent pas trois heures, mais quel impact sur la vie de famille ! Quant à celles de Ménie Grégoire, sur RTL, elles ont probablement permis le vote de la Loi Veil sur la dépénalisation de l’avortement. La radio est un moyen de parler à l’universalité. C’est ce qu’a compris Nicolas Hulot, qui, fin août dernier, a fait le choix de démissionner du ministère de la Transition écologique et solidaire en direct, sur la matinale de France Inter. Un média qui a une telle influence sur la politique d’un pays, c’est très rare. J’ai vécu cinq ans en Angleterre, même la BBC n’a pas là-bas ce type de retentissement.

> **“La radio est un moyen de parler à l’universalité.”**
> **Paul-Stéphane Manier, journaliste et réalisateur.**

Propos recueillis par Gaëlle Cloarec

UN MÉDIA JUGÉ COMME FIABLE

- La radio reste **la source d’information la plus crédible** aux yeux des Français depuis 1990.
- **50 %** lui font confiance.
- **18 %** estiment être d’abord informés de l’actualité à la radio.
- **9 %** se tournent vers elle en priorité pour approfondir certains sujets.

Source : 32e Baromètre de la confiance des Français dans les médias, réalisé par Kantar pour *La Croix* en 2019.

NOTRE PLANÈTE A SOIF

Selon l'ONU, deux tiers de la population mondiale seraient exposés d'ici 2030 à une pénurie d'eau. En cause : la démographie explosive, l'utilisation massive des ressources, le changement climatique... Analyse d'une situation tendue qui génère déjà des crises et conflits.

Dossier réalisé par Isabelle Guardiola

Connaissez-vous l'empreinte hydrique mondiale moyenne ? 4 150 litres d'eau par jour et par personne. 150 litres pour notre douche ou la cuisine (eau domestique) et tout le reste dans le chariot de supermarché : notre alimentation. Mais aussi tout ce que nous utilisons, de notre ordinateur à notre lampe, du jean que nous enfilons à la voiture que nous conduisons. "*En achetant nos biens de consommation, nous oublions que nous avons pris de l'eau à quelqu'un quelque part*", pose Pascal Maugis, chercheur en sciences du climat et de l'environnement à l'Institut Pierre Simon Laplace, réunissant sept laboratoires en Île-de-France. Et de rappeler la répartition de l'eau dans nos usages mondiaux : 70% pour l'agriculture, 20% pour l'industrie, environ 10% d'eau domestique.

Poids des usages et nouvelles habitudes alimentaires

Spécialisé dans les ressources en eau et le changement climatique, Pascal Maugis explique que, malgré une inégalité des ressources en eau sur la terre, l'environnement et l'homme y étaient adaptés depuis toujours. Or, deux facteurs sont venus fortement perturber cet équilibre : l'industrialisation des usages humains (source du changement climatique) et l'explosion démographique. Les faits sont à présent désastreux : plus de 60% de l'humanité vit déjà dans des zones de stress hydrique (1 700m^3 d'eau douce par habitant et par an) ou de pénurie d'eau (1 000 m^3/hbt/an), dans un arc allant du Maroc aux grandes plaines du nord de la Chine. Certains pays sont encore en deçà de ces seuils : "*L'Égypte dispose de 700 m^3 par habitant et par an, utilise 90% de l'eau pour l'agriculture et connaît une démographie exponentielle : en 2030, ses habitants seront 120 millions, ce qui fera tomber la ressource en eau à 500 m^3*", pointe Alain Boinet, fondateur de Solidarités International*, une association humanitaire intervenant dans les situations d'urgence sur l'accès à l'eau potable, l'assainissement, mais aussi la question de la sécurité alimentaire.

"La globalisation et l'urbanisation accroîssent la demande en eau."

Selon Pascal Maugis, la première cause de déséquilibre vient des changements d'habitudes alimentaires : "*Une grande partie du Maghreb, mais aussi du Moyen-Orient et de l'Inde, de la Chine et des États-Unis, a développé une agriculture d'exportation massive, irriguée en puisant dans les réserves fossiles, résultat d'une demande nouvelle de la population.*" Les zones pluviales du monde (essentiellement tropicales : Brésil, Asie), qui pratiquaient l'agriculture vivrière, se sont également transformées sous l'effet de la mondialisation : les forêts ont été converties pour fabriquer de l'huile de palme ou planter de la canne à sucre destinée aux agrocarburants.

Des conséquences environnementales et humaines dramatiques

Conséquence : les paysans chassés de leurs terres ne produisent plus ; dans un mouvement de globalisation, les populations modifient leur consommation et deviennent extrêmement dépendantes de l'importation… Le tout multiplie de façon considérable la demande en eau. Les impacts des nouvelles pratiques humaines sont localement très forts : "*Une brasserie ou une usine de soda* [ndlr. : telle Coca-Cola] *puisent massivement dans l'eau en Inde avec autorisation de l'État contre subsides, tandis que, alentours, les puits des paysans*

PLUS DE BOUCHES À NOURRIR = MOINS D'EAU

Selon la FAO*, une augmentation de la population mondiale de 7 à 9 milliards (voire 12 milliards) d'ici la fin du siècle amplifierait la demande alimentaire de 70% et les inégalités. Elle entraînerait aussi un réchauffement de la température de 2 à 4°C (voire 13°C aux pôles), 20 à 30% d'évaporation en plus… (donc autant de végétation, de zones habitables et de terres cultivables en moins).

* Food and Agriculture Organization de l'ONU.

s'assèchent. En Turquie, la rivière est pompée pour le tourisme. En Chine, le fleuve Jaune a été vidé un temps pour l'irrigation. En France, des rivières sont intermittentes ou disparaissent, tandis qu'en montagne les canons à neige concurrencent le remplissage des réservoirs de soutien du niveau des rivières pour l'été", énumère Pascal Maugis.
Le stress hydrique peut être renforcé par une situation de catastrophe : "*C'est le cas au Mozambique qui vient de connaître un cyclone. Dans le monde, 2,6 millions de personnes meurent chaque année des suites de maladies liées à une eau insalubre. Le choléra, notamment, se développe à une vitesse foudroyante.*", signale Alain Boinet. Autre répercussion : la pénurie d'eau renforce des conflits entre certaines catégories de population ou communautés (zones urbaines/rurales, agriculteurs/éleveurs…), pouvant aller de tensions diplomatiques à des massacres de population comme autour du lac Tchad, du Nil, au Kenya ou encore en Asie centrale…

Rechercher le bien commun

Parmi les solutions concrètes, citons celle mise en place à Kidal (Mali), où la pluviométrie varie de 75 à 150 ml par an. Solidarités International y a développé, depuis 2013, des pompes immergées fonctionnant grâce à des plaques photovoltaïques : les châteaux d'eau sont désormais toujours pourvus et les éleveurs n'utilisent plus le bétail pour tracter l'eau dans le sous-sol : "*Nous avons travaillé avec les leaders communautaires, les associations locales,* détaille Alain Boinet. *Notre aide répond aux besoins des personnes mais aussi pacifie les relations entre Arabes, Touaregs et Peules. Les populations doivent ensuite mettre en place une gestion communautaire de l'eau par village, en définissant son prix, qui reçoit et garde l'argent, et assurer la maintenance. C'est aussi l'organisation sociale qui est en jeu dans les différents usages de l'eau quand les pouvoirs publics sont absents.*"
D'après Pascal Maugis, "*nous ne pourrons pas agir de manière suffisante, mais nos sociétés ont néanmoins l'opportunité d'œuvrer d'une façon qui nous grandisse en tant qu'espèce, dans le partage, la recherche du bien commun*". Il regrette que le contrôle démographique - indispensable - soit un sujet peu abordé et l'insuffisante réflexion quant à nos habitudes de consommation : "*Le bras de levier que représente l'alimentation carnée est pourtant énorme. Nous devons irriguer moins de plantes servant à nourrir les animaux d'élevage destinés à notre consommation…*" Autre piste : notre usage énergétique, effréné notamment dans les pays développés. Les centrales électriques (nucléaires, gaz, charbon…), souvent installées le long des fleuves dont l'eau est pompée pour les refroidir, pourraient être déplacées le long du littoral, à l'abri des tempêtes. "*Chaque territoire doit composer avec ses ressources en renonçant à certains usages ou en optant pour des usages moins gourmands*", conclut l'hydrologue.

"Chaque territoire doit composer avec ses ressources en renonçant à certains usages ou en optant pour des usages moins gourmands."
Pascal Maugis

*Membre du Partenariat français pour l'eau (PFE).

La France est-elle à l'abri ?

Avec son climat tempéré et ses 700 à 800 mm d'eau par an, la France est un pays bien arrosé. Certaines zones le sont cependant insuffisamment (ex. : la Beauce), alors qu'ailleurs l'eau tombe parfois en grande quantité sans avoir le temps de l'utiliser, (ex. : les Cévennes). "*Ce qui se passe à l'échelle planétaire se vérifie en France*", observe l'hydrologue Pascal Maugis. Autrement dit, la végétation s'adapte au manque de pluie, mais seuls comptent les usages. "*Lorsque les nappes phréatiques sont pompées, l'eau ne va plus aux rivières*", poursuit-il, expliquant ainsi la disparition des rivières beauceronnes et soulignant que 80 % des départements français sont, en 2018-2019, en restriction d'eau. La France n'est donc pas à l'abri du stress hydrique.
Pour atteindre les objectifs de développement durable fixés par l'ONU pour 2030, elle a sa propre feuille de route : protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques, améliorer la qualité de l'eau, développer l'accès à l'eau potable pour les personnes SDF et les habitants d'Outre-mer et à l'assainissement…*, améliorer la qualité de l'eau, protéger et restaurer les écosystèmes aquatiques.

*En Guyane française, 42 % de la population n'a pas accès à un service d'assainissement adéquat !.

TROIS TYPES DE SÉCHERESSE

Lorsque l'eau manque en été dans un sol où a été planté du maïs, on parle de **sécheresse agricole.**

Mais, le sol peut être sec et manquer d'eau faute de pluies pour alimenter le fourrage en montagne ou les forêts : il s'agit alors de **sécheresse édaphique** ou **sécheresse du sol.**

La **sécheresse hydrologique,** elle, touche les étiages, soit les "basses eaux", l'hiver dans les torrents de montagne ou en été dans les cours d'eau.

“L’eau doit devenir une préoccupation internationale”

Questions à Jean Launay*, président du Comité national de l’eau (CNE) et du Partenariat français pour l’eau (PFE).

Expert

Jean Launay

De quelle manière vos deux fonctions vous permettent-elles de peser pour faire prendre conscience de la nécessité de mieux gérer les ressources en eau ?

Le CNE, instance consultative, rend des avis sur saisine du gouvernement à propos de projets de décrets ou d’arrêtés.
Le PFE regroupe tous les acteurs du monde de l’eau et joue un rôle de plaidoyer à l’international : celui d’accroître la prise de conscience et de s’adresser au plus grand nombre pour faire pression sur les décideurs. Car, ouvrir un robinet est devenu un geste si naturel et machinal que nous ne mesurons plus le risque de manque d’eau. Ce, depuis longtemps.
Nos désirs sont infinis mais nos comportements doivent évoluer.
L’un des sujets des Assises de l’eau, organisées entre avril 2018 et mai 2019 en France, a trait au “*petit cycle*” ou circuit domestique de l’eau : l’état de nos réseaux, leur entretien, la sécurité sanitaire, la lutte contre les réseaux fuyards puisqu’un litre sur cinq se perd dans la nature…
Nous pouvons inciter l’État et les maîtres d’ouvrages que sont les collectivités à renouveler les infrastructures.
D’autre part, le PFE, estime nécessaire qu’une enceinte politique dédiée à l’eau existe au sein des Nations Unies et que le sujet devienne une priorité des politiques internationales.
Il agit comme une cheville ouvrière dans les forums mondiaux, les COP et autres conférences internationales.

> **“Nous ne mesurons plus, depuis longtemps, le risque de manque d’eau.”**
>
> **Jean Launay, président du CNE et du PFE.**

Travaillez-vous sur l’urgence, telle la question des réfugiés climatiques ?

Oui. Nous faisons pression pour que le Conseil de sécurité de l’ONU fasse respecter le droit international humanitaire. Pour que, concrètement, soient protégées les infrastructures d’eau dans les zones de conflits, en les surveillant, en posant des alarmes, etc. Tant il est vrai que les pénuries d’eau aggravent les conflits et que les infrastructures sont parfois détruites pour affaiblir les populations comme au Darfour, au Yémen ou encore en Syrie.
Par ailleurs, au PFE, nous travaillons sur les 17 objectifs de développement durable que l’ONU s’est fixé d’atteindre en 2030. Le n°6 concerne l’eau et l’assainissement.

Il est dit que l’eau constitue un marqueur du dérèglement climatique. En quoi ?

Cela s’illustre dans les excès (crues subites, inondations, submersions marines, ouragans) et les manques (sécheresses prolongées, incendies de forêt, faiblesse des manteaux neigeux…). Ces phénomènes sont marqués par leur violence, leur caractère inhabituel et décalé dans la saisonnalité. Ils se vérifient à l’échelle planétaire et en France. L’an dernier, des communes du Massif Central, considéré comme le château d’eau de l’hexagone, ont dû se faire approvisionner en camions citernes. La question du droit à l’eau et de son accès reste posée dans notre pays, particulièrement en Outre-mer.

*Ex-parlementaire (député PS du Lot),

Pour en savoir plus
agenda-2030.fr — solidarites.org — ipsl.fr
partenariat-francais-eau.fr — ecologie-solidaire.gouv.fr

À Mayotte, territoire d'Outre-mer, 15 %

des habitants n'ont pas d'eau à domicile.

(source : PFE)

2,1 milliards de personnes

n'ont pas accès à l'eau potable dans le monde, soit 3 sur 10. 263 millions de personnes vivent à 30 minutes du premier point d'eau.

(source : OMS/Unicef - 2015)

Pour 100 gouttes de pluie,

36 seulement alimentent les rivières et nappes phréatiques.

(source : university of New South Wales de Sydney, 2015)

40 %

de terres irriguées dans le monde produisent 60 % des besoins alimentaires de la population mondiale.

(source : baromètre de l'eau de Solidarités International)

La facture hydrique

(ou coût en eau)

	Une tranche de pain de 130 grammes	=	40 litres
	Une tasse de café	=	40 litres
	Un bol de riz	=	340 litres
	Une tranche de bœuf de 220 grammes	=	3100 litres
	Un jean	=	11 000 litres
	Une voiture	=	30 000 litres

(source : baromètre de l'eau de Solidarités International)

“L’antisémitisme explose en France”

Annette Wieviorka

© Hervé Thouroude

Des agressions de personnes aux croix gammées sur un visage peint de Simone Veil, en passant par la destruction des arbres plantés en hommage à Ilan Halimi : la fièvre antisémite refait surface. Pour comprendre, nous avons interrogé l'historienne Annette Wieviorka[1], spécialiste de la Shoah et de l'histoire des Juifs au XXe siècle.

Que vous inspirent les actes antisémites qui, dernièrement, ont fait l'actualité en France ?

Aujourd'hui, se coagulent des antisémitismes de nature différente et des histoires différentes. C'est d'autant plus étonnant et bouleversant qu'il n'y a pratiquement plus de Juifs en Europe. En 1939, il y avait 16 millions de Juifs dans le monde. Soixante-quinze ans après la Seconde guerre mondiale, ce chiffre n'a pas encore été atteint[2]. Cela veut dire que le tiers de la totalité des Juifs qui a été assassiné est à peine démographiquement remplacé.

Qu'entendez-vous par des "antisémitismes de nature différente" ?

Aux faits récents se greffe la judéophobie de l'islamisme radical qui est un antisémitisme meurtrier. Pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, le Français Mohamed Merah a tué, au nom d'Allah, des enfants juifs parce qu'ils étaient juifs. Les meurtres d'Ilan Halimi ou de Mireille Knoll sont, eux, liés au fantasme inouï selon lequel ces personnes, parce qu'elles étaient juives, avaient de l'argent. Par ailleurs, au nom de l'anti-impérialisme, le soutien aux combats des Palestiniens est bien souvent l'expression de la volonté de supprimer Israël. Comme si sa destruction allait laver tous les péchés du monde…

Qu'est-ce qui vous surprend le plus ?

Il y a toujours eu des profanations de cimetières juifs. Cela n'aurait pas étonné Simone Veil de voir son visage peint maculé de croix gammées… Ce qui est nouveau et inquiétant est que personne descend dans la rue quand Merah tue des enfants juifs, alors qu'après l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, des centaines de milliers de personnes avaient manifesté. Mais, ce qui me stupéfait le plus est qu'Emmanuel Macron ait été assimilé à la banque Rothschild dès sa campagne présidentielle. Il y a eu aussi les caricatures le représentant avec un grand nez et un cigare ou encore en femme, sur le modèle de celles des années 1930. Voir "Macron, pute à Juifs" inscrit sur des affiches du métro m'a fait peur et mise en rage, parce que resurgissait alors toute une panoplie antisémite à laquelle nous n'étions plus habitués.

Selon vous, l'antisémitisme d'aujourd'hui trouve-t-il sa source dans le contexte socio-économico-politique comme avant et pendant la dernière guerre mondiale ?

La France traverse une crise profonde, économique et politique, causée par le chômage et la fin de la structuration gauche/droite. Et, les réseaux sociaux relaient les rumeurs ; les fait galoper bien plus qu'avant. Quand on sort dans la rue à Paris, on sent de la haine dans l'air. On entend des gens hurler. Pour certains, un passage à l'acte autorisé par une bonne conscience est possible. Ce sont toujours des gens un peu déséquilibrés, certes, mais qui prennent le discours ambiant à la lettre. Aujourd'hui, en France, on peut entendre "Mort aux Juifs !" lors d'une conférence ou "Retourne chez toi à Tel Aviv !" dans la rue, alors que les individus visés sont Français et que Tel Aviv n'est pas chez eux.

> **"Aujourd'hui, se coagulent des antisémitismes de nature différente et des histoires différentes."**

Estimez-vous que le pouvoir en place fait tout ce qu'il faut pour lutter contre l'antisémitisme ?

Oui. Il informe, rend hommage, protège les écoles juives… Comme l'ont fait les précédents. Avec Serge Klarsfeld[3], ce qui nous étouffe est que l'antisémitisme explose alors que des actions éducatives sont menées, qu'il existe des lieux de mémoire, etc. Mais nous nous éloignons générationnellement de la guerre et de ses ravages. La sensibilité n'est plus la même. Les grands-parents d'aujourd'hui ne l'ont pas vécue et ne peuvent la raconter comme leurs parents ont pu peut-être le faire. Aujourd'hui, tout cela semble très loin.

Propos recueillis par Carine Hahn

(1) Elle a récemment publié une version enrichie de son livre *Ils étaient juifs, résistants et communistes* (éd. Perrin, 2019).

(2) Selon une estimation du think tank Jewish People Policy Institute, le nombre de Juifs dans le monde s'élève, en 2019, à 14,2 millions, répartis principalement entre Israël et les États-Unis.

(3) Cet avocat, qui a dédié sa vie à la mémoire de la Shoah, a participé, avec Annette Wieviorka, à la Mission d'étude sur la spoliation des Juifs de France de 1940 à 1944, lancée en 1997.

UNE PLATEFORME "RACISME ET ANTISÉMITISME"

En mars dernier, les ministres de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, ont lancé la plateforme de recherche internationale "Racisme et Antisémitisme" (PIRA). Créée par la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH)*, en partenariat avec l'Académie de Besançon, PIRA est pluridisciplinaire et ouverte aux chercheurs du monde entier.

*Que préside Michel Wieviorka [ndlr. : frère d'Annette Wieviorka].

C. H.

L'Académie française a adopté la féminisation des noms de métiers

Le 28 février dernier, l'Académie française a adopté, à "*une large majorité*", un rapport sur la féminisation des noms de métiers, soulignant qu'il n'existe "*aucun obstacle de principe*". Ce, après des années de refus catégorique de voir la langue évoluer en ce sens.

Arguant "*d'une évolution naturelle de la langue, constamment observée depuis le Moyen-Âge*", **les immortels retiennent des mots jusqu'à présent tabous comme "professeure"** et précisent que l'emploi de ces formes en "eure", faisant débat, ne constitue pas une menace pour la structure de la langue à condition que le "e" muet final ne soit pas prononcé. Dans cet élan, **ils acceptent également "auteure", "autrice" et "écrivaine".** Pour autant, la gardienne sourcilleuse du bon usage de la langue française ne compte pas dresser une liste exhaustive des noms de métiers et de leur féminisation, pas plus que des règles strictes en avançant que ce serait "*une tâche insurmontable*".

Sourds et malentendants : le 114 se modernise

En plus du SMS et du fax, le numéro d'urgence 114* pour les personnes sourdes et malentendantes propose de nouveaux moyens de communication depuis février dernier : **visiophonie et texte en temps réel (tchat) et voix, autrement dit des modes en "conversation totale".** Ce qui était attendu depuis plusieurs années pour ce service public créé en 2011.

*Il est possible d'y avoir recours via une appli téléchargeable sur Smartphone (stores Apple et Google Play) ou un ordinateur. **info.urgence114.fr**

Savoir rouler à vélo

Tel est le nom d'un programme* **destiné aux 6-11 ans,** résultant d'une initiative interministérielle réunissant clubs sportifs, associations et collectivités, afin de **renforcer leur pratique du vélo et leur en apprendre les conditions de sécurité avant l'entrée au collège.** Dispensé dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire, sur une durée de dix heures, sa généralisation à tout le territoire est prévue pour 2022.

Pour trouver la formation la plus proche de chez vous, ainsi que des tutoriels et des fiches pratiques, rendez-vous sur http://sports.gouv.fr/savoirrouleravelo/article/presdechezvous.

* Il s'inscrit dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives présenté le 14 septembre 2018, dont l'objectif est de multiplier par 3 l'usage du vélo en France et atteindre les 9% de déplacements à l'horizon des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Handicap et services publics, sources de discriminations

Pour la deuxième année consécutive, **le handicap arrive en tête des réclamations dans le champ des discriminations, avec 23% des motifs avancés** (contre, respectivement 14,7% et 10,5% pour l'origine et l'état de santé).

Un constat dressé par le Défenseur des droits dans son rapport annuel d'activité 2018 rendu public en mars dernier. **L'institution pointe aussi la forte hausse des réclamations liées aux services publics (+10%).** Cela illustre, selon elle, un "*recul*" de ces services, "*source de défiance, d'inégalités et de mise en cause des droits*". Elle souligne encore "*la standardisation des modes de traitement des demandes de prestations*", la pression budgétaire, ainsi que la dématérialisation "*à marche forcée*" (alors que 7,5 millions de personnes sont toujours privées d'une couverture Internet de qualité).

Autisme info service oriente les familles

Depuis avril dernier, cette plateforme d'écoute et de conseils est joignable en appelant au 0 800 71 40 40 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 13h, ainsi que de 18h à 20h les mardis), via Internet (autismeinfoservice.fr) et par messagerie instantanée (dialogue en direct par chat).

Les répondants renseignent sur le dépistage, le diagnostic, les différentes thérapies, la scolarité, les droits des patients, ainsi que sur des adresses d'établissements d'accueil, d'associations, de centres culturels et sportifs accueillant des personnes autistes.

Voir aussi le webdocumentaire *Autisme - Les premiers signes* qui aide à repérer les signes de trouble du spectre de l'autisme chez un enfant dès douze mois. **autisme-les-premiers-signes.org**

Pénurie de médicaments : un phénomène inquiétant

Antibiotiques, vaccins, anesthésiants, antiépileptiques, anticancéreux… la liste des produits pharmaceutiques en situation de rupture de stock ne cesse de s'allonger. Un phénomène récurrent et massif, non sans conséquences sur notre santé.

En 2017, 530 médicaments, pourtant dits "*d'intérêt thérapeutique majeur*", ont été en rupture de stock. Un record ! Dix fois plus qu'il y a dix ans ! Contraints de reporter leur traitement, de le modifier, d'y renoncer ou de l'arrêter complètement, les malades pâtissent de plus en plus de cette situation anxiogène. Elle équivaut, pour eux, à une vraie perte de chance, *a fortiori* en l'absence de substitut, pouvant aller jusqu'à mettre en jeu leur pronostic vital. Pour le président de France Assos Santé, Alain Michel Ceretti, ces pénuries constituent également "*une menace potentielle pour la santé publique*". Exemple avec le Sinemet (lévodopa/carbidopa), traitement phare de la maladie de Parkinson, pris par 45 000 personnes et difficilement trouvable, voire introuvable pour certains dosages, car l'unique usine le produisant aux USA a dû fermer… Ou encore le 5FU (ou vincristine), utilisé dans le cancer du côlon, fabriqué par trois laboratoires présentant régulièrement des ruptures de stock…

"Un quart des Français ont déjà été confrontés à une pénurie de vaccins ou de médicaments, selon un sondage rendu public par France Assos Santé en janvier 2018."

Une pénurie organisée ?

"*La pénurie ne concerne pas les innovations thérapeutiques récentes, qui coûtent très cher, mais des vieux médicaments, pas très chers et rapportant peu. Les labos ne souhaitent pas continuer à travailler avec des bénéfices modestes. C'est une question de rentabilité financière*", affirmait le Pr Jean-Paul Vernant, hématologue à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière [1], dans l'émission *État de santé* sur LCP [2]. "*Quand le principe actif est produit dans une seule usine au monde ou quand il y a même un seul façonnier, cela crée une dépendance terrible*", ajoutait-il. Car, pour optimiser ses coûts de production, l'industrie pharmaceutique délocalise et produit à flux tendu, ce qui fragilise la chaîne du médicament. S'y ajoutent une demande mondiale qui explose, la concurrence internationale ou encore le problème du sous-financement des médicaments.

Relocaliser la production

Jugeant les industriels "*très largement responsables*", France Assos Santé réclame "*une régulation plus efficace de la part des autorités sanitaires nationales et européennes*" ainsi qu'une "*information claire et transparente*" sur les causes des ruptures de stock et leur gestion. Les sénateurs ont émis une liste de 30 propositions, à l'automne dernier : rendre public l'historique de rupture d'approvisionnement pour chaque entreprise, inciter une production pharmaceutique de proximité, etc. Pour empêcher la pénurie, Jean-Paul Vernant préconise aussi de "*relocaliser la production de principes actifs en France et négocier avec des façonniers français afin qu'ils utilisent ces substances pour faire un produit fini à un prix raisonnable*". Et de citer en exemple ces près de 500 hôpitaux américains qui ont décidé, en septembre dernier, de lancer leur propre société pharmaceutique, Civica Rx.

Séverine Bounhol

(1) En 2016, lui et 109 autres cancérologues ont lancé une pétition contre le coût exorbitant de certains produits.
(2) *Médicaments, pourquoi la pénurie nous menace ?*, diffusée le 10 février 2019.

État d'urgence pour la pédopsychiatrie

En dix ans, le nombre de pédopsychiatres a été divisé par deux. En parallèle, la demande de soins s'est accrue à un rythme soutenu. Alors qu'une prise en charge précoce est nécessaire, trop d'enfants en souffrance psychique doivent attendre de six à dix-huit mois pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste.

En France, comme dans l'ensemble des pays occidentaux, les troubles mentaux sont passés en tête des pathologies qui affectent les enfants et les adolescents, devant les maladies infectieuses (en diminution). Anxiété, dépression, troubles du comportement, problèmes d'alimentation ou du sommeil, conduites addictives, automutilations, etc., touchent entre 10 et 15 % des jeunes selon le rapport 2018 du Réseau européen des défenseurs des enfants (ENOC). Des pathologies considérées comme propres à l'adolescence (dépression, actes suicidaires) apparaissent plus fréquemment chez les moins de dix ans. Certains troubles (ex. : hyperactivité) sont également mieux connus des familles. Résultat, la demande de soins en pédopsychiatrie a augmenté de 22 % entre 2007 et 2014.

AU MENU DU TRAVAIL DE LA HAS

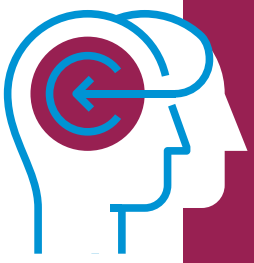

Pour la période 2018-2023, le programme "psychiatrie et santé mentale" de la Haute autorité de Santé (HAS) sera notamment axé sur la pédopsychiatrie. Ce, au travers de la prévention, du diagnostic et de la prise en charge des troubles psychiques de la période périnatale, ainsi que de la coordination entre les services de protection de l'enfance et la pédopsychiatrie. Par ailleurs, des volets de recherche seront consacrés aux troubles mentaux sévères et persistants, d'une part ; au droit et à la sécurité en psychiatrie, d'autre part.

has-sante.fr

Un enjeu de prévention

Prévenir, diagnostiquer, traiter les maladies mentales des enfants : tel est précisément le rôle du pédopsychiatre, dont la spécialité se situe à la croisée de plusieurs disciplines et approches (pédiatrie, psychiatrie, neurosciences...). "*L'idée n'est pas de psychiatriser tous les comportements ni d'enfermer les enfants - qui sont des êtres en développement - dans une pathologie, mais de dépister et de prendre en charge précocement, ce qui est déterminant,* rassure Geneviève Avenard, Défenseure des enfants [1]. *Nous sommes face à un enjeu de prévention. D'autant que la santé mentale ne se limite pas aux troubles mentaux ou maladies mentales : elle fait aussi référence à un état de bien-être global.*"

Ce travail de prévention est à mener par un ensemble d'acteurs. "*Or, nous nous heurtons à une pénurie de professionnels en Protection maternelle et infantile (PMI) et dans les services de santé scolaire, et de psychiatres,* déplore Geneviève Avenard. *En France, la densité moyenne n'est que de 15 pédopsychiatres pour 100 000 jeunes de moins de 20 ans.*" Elle pointe la faiblesse des politiques publiques dédiées à la santé des enfants, notamment à la santé mentale. "*Un constat d'autant plus fort en France où s'observent de profondes inégalités territoriales.*"

> **"La question du dépistage et de la prise en charge précoce est déterminante."**
>
> **Geneviève Avenard, Défenseure des enfants**

Appel à un sursaut

"*Comme dans le reste de la médecine, il existe, en psychiatrie, des maladies qui peuvent être graves,* rappelle Bruno Falissard, lui-même pédopsychiatre [2]. *Aujourd'hui, faute de lits dans les hôpitaux, tous les jeunes anorexiques ne peuvent pas être pris en charge. Or, le pronostic vital d'un.e adolescent.e hospitalisé.e pour anorexie mentale est le même que celui d'un.e adolescent.e victime d'une maladie d'Hodgkin*" [ndlr : forme de cancer du système lymphatique]. Pour lui, l'idéal serait de créer plusieurs niveaux d'intervention. "*Avec, en première ligne, les médecins généralistes et scolaires pour recueillir les signes de mal-être, puis des structures intermédiaires composées de psychologues, d'orthophonistes, de psychomotriciens, d'assistants sociaux, etc., pour les traiter. Les centres médico-psychologiques (CMP) seraient destinés, quant à eux, à répondre aux besoins psychiatriques.*"

Encore faut-il que des moyens financiers et humains soient octroyés. Les pouvoirs publics semblent avoir pris conscience de la gravité de la situation. Depuis l'an dernier, dans six départements [3], les consultations des 11-21 ans chez le psychologue sont prises en charge par l'Assurance maladie, à titre expérimental. De son côté, Geneviève Avenard appelle à un sursaut. "*Des progrès ne pourront être réalisés que s'il existe des volontés politiques, des programmes de formation et de sensibilisation, et que si les enfants sont considérés comme des acteurs et experts de leur situation.*"

Katia Vilarasau

(1) Adjointe du Défenseur des droits, elle est également présidente du Réseau européen des défenseurs des enfants (ENOC).
(2) Il est également professeur de biostatistique à la faculté de médecine Paris-Sud et directeur de l'unité Inserm santé mentale et santé publique.
(3) Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Meuse, Vosges, Ardennes et Haut-Rhin.

La psychiatrie, un secteur sinistré

Selon l'OMS, un Français sur trois sera atteint d'une maladie mentale dans sa vie : dépression, bipolarité, schizophrénie, troubles obsessionnels compulsifs... Pourtant, la psychiatrie publique est confrontée à un grave manque de moyens.

Depuis plusieurs mois, médecins, infirmiers et personnels des établissements publics de psychiatrie se mobilisent pour réclamer davantage de moyens. Tous dénoncent un état de pénurie conduisant les professionnels à utiliser des pratiques décriées (recours à l'isolement, la contention et la surmédicalisation), faute de temps à consacrer à leurs patients. "*Pendant longtemps, la psychiatrie a été asilaire et coûtait très cher,* explique Bruno Falissard, directeur de l'unité Inserm santé mentale et santé publique. *À partir des années 1970, nombre de lits en psychiatrie générale ont été fermés, sans que soient apportées des solutions alternatives.*" Les organisations professionnelles pointent, entre autres, la saturation des centres médico-psychologiques (CMP) et l'inégalité d'accès aux soins.
Face à la gravité de la situation, le ministère de la Santé a nommé, en avril, un délégué à la santé mentale et à la psychiatrie, le Pr Frank Bellivier*. Il sera chargé d'impulser "*la dynamique de transformation et d'ouverture de la psychiatrie*", selon la ministre Agnès Buzyn. Elle a également annoncé l'affectation, dès cette année, de 100 millions d'euros supplémentaires à ce secteur, ainsi qu'une enveloppe de 20 millions d'euros destinée notamment à financer la création d'une offre de pédopsychiatrie dans les territoires qui en sont aujourd'hui dépourvus. Dix emplois de chefs de clinique des universités-assistants en pédopsychiatrie seront également créés. Toutefois, selon des médecins, les budgets dédiés à la psychiatrie ne sont pas toujours intégralement alloués aux services psychiatriques des hôpitaux généraux et universitaires.

K. V.

*Chef du département de psychiatrie et de médecine addictologique du groupe hospitalier Saint-Louis, Lariboisière et Fernand-Widal à Paris.

Le suicide est la **2e cause de mortalité** des **15-24 ans** en France, après les accidents de la route et la **1re cause de mortalité** chez les **25-34 ans.**
(Observatoire national du suicide, 2018)

En France, **1 faculté de médecine sur 5** n'a pas de professeur d'université en pédopsychiatrie.
Rapport d'information du Sénat sur *La situation de la psychiatrie des mineurs en France*, 2017.

En France, les **capacités d'hospitalisation** en psychiatrie infanto-juvénile ne représentent que **5 % des capacités complètes.**
Rapport sur la santé mentale des enfants et des adolescents en Europe, ENOC, 2018.

“La pédopsychiatrie n’est pas une discipline reconnue en tant que telle”

En France,

entre **15** et **17 %**

de jeunes connaissent **un épisode dépressif** à l’adolescence.

Rapport sur la santé mentale des enfants et des adolescents en Europe, ENOC, 2018.

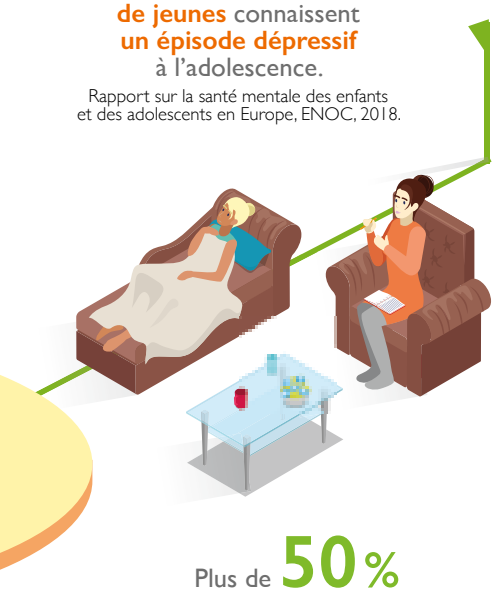

Plus de **50 %** **des pathologies psychiatriques** de l’adulte apparaissent **avant 16 ans.**

Rapport d’information du Sénat sur *La situation de la psychiatrie des mineurs en France*, 2017.

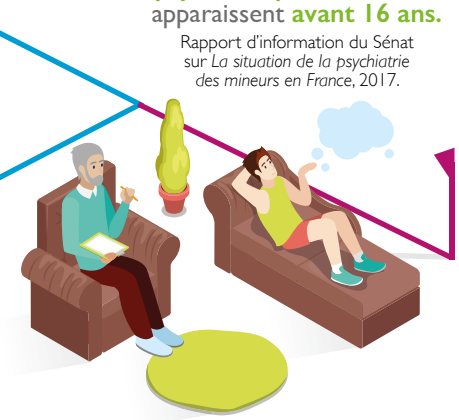

Pourquoi la pédopsychiatrie cumule-t-elle tant de fragilités ? Réponses avec Jean Chambry, pédopsychiatre, président du collège de pédopsychiatrie de la Fédération française de psychiatrie.

Jean Chambry

Comment expliquer l’insuffisance de pédopsychiatres ?

À la différence de la plupart des pays européens, la pédopsychiatrie en France n’est pas une discipline reconnue en tant que telle : elle y est une option qui se rajoute au cursus de psychiatrie générale. Cette non-reconnaissance se traduit au niveau de la nomenclature des actes médicaux par un remboursement identique à la psychiatrie adulte, alors que les consultations en pédopsychiatrie sont généralement plus longues.
En termes financiers, la psychiatrie générale est souvent priorisée dans l’organisation hospitalière, au détriment de la vision plus préventive de la pédopsychiatrie. Dans les universités, les professeurs de pédopsychiatrie sont minoritaires. Résultat : la discipline manque cruellement d’attractivité et de structures de formation, ce qui ne permet pas d’enrayer son déclin démographique.

> **“En termes financiers, la psychiatrie générale est souvent priorisée dans l’organisation hospitalière au détriment de la vision plus préventive de la pédopsychiatrie.”**
>
> **Jean Chambry**

Comment les prises en charge sont-elles impactées ?

Avec l’essor des connaissances dans les domaines du neurodéveloppement, des neurosciences, des sciences cognitives et comportementales, de l’attachement, etc., il existe de nombreux modèles de compréhension du développement de l’enfant aujourd’hui, là où, autrefois, on était beaucoup plus centré sur le modèle psychanalytique [ndlr : basé sur l’exploration de l’inconscient].
Faute d’enseignement, certains de ces modèles restent méconnus des praticiens. Cela ne répond pas aux dernières recommandations de la HAS et donne aux parents l’impression que la pédopsychiatrie publique est en retard, qu’il n’existe qu’une façon de poser un diagnostic ou d’accompagner les enfants.
Par ailleurs, compte tenu des grilles salariales dans le service public, les hôpitaux commencent à connaître des difficultés de recrutement en orthophonistes, en assistantes sociales et en éducateurs spécialisés.
La pluridisciplinarité, qui est la base du travail dans la pédopsychiatrie publique, est aujourd’hui menacée.

Propos recueillis par Katia Vilarasau

QUAND CONSULTER UN PÉDOPSYCHIATRE ?

Chez les enfants, les signes de souffrance psychique ne sont pas faciles à déceler. Ainsi, des comportements répétés d’isolement ou d’irritabilité et d’agitation, mais également des maux de ventre ou de tête fréquents, des troubles du sommeil, des sautes d’humeur ou encore des troubles alimentaires doivent alerter.
Les troubles obsessionnels-compulsifs (TOC), les troubles déficitaires de l’attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) et les troubles du spectre de l’autisme (TSA) constituent également des motifs de consultation.
Pour en savoir plus : **psycom.org**

© iLumens

Quand le virtuel apprend à soigner

ilumens
mieux former pour mieux soigner

À iLumens [1], étudiants en formation initiale, médicale ou paramédicale, et professionnels de santé en formation continue viennent s'entraîner sur des mannequins, avec des robots ou dans des environnements virtuels. Présentation.

Léa doit subir une césarienne en urgence. L'accouchement se déroule sans problème jusqu'à ce qu'une complication survienne. Autour d'elle, l'équipe médicale, pluridisciplinaire, doit décider, très vite, des gestes à réaliser. Quelques minutes s'écoulent… La décision prise a été la bonne, enfant et maman sont en bonne santé. Léa sourit. Cette fois-ci, tout s'est bien passé pour ce mannequin "haute-fidélité" qui réagit comme une vraie patiente et accouche régulièrement dans l'une des six salles d'iLumens, laboratoire universitaire médical d'enseignement basé sur les technologies numériques et de simulation.

Un complément aux savoirs fondamentaux

Cette scène se déroule à l'université Paris-Descartes [2]. Chaque semaine, iLumens y accueille des groupes d'étudiants mais aussi des professionnels de santé venus compléter leur apprentissage classique et théorique. "*Ils s'entraînent à effectuer des gestes médicaux comme une intubation, une ponction lombaire, un massage cardiaque, ou à gérer des situations de crise*", précise François Lecomte, praticien hospitalier et formateur. Mannequins, parties de corps humain, robots, simulateurs (d'endoscopie, de radiologie interventionnelle…) et autres environnements virtuels interactifs très réalistes sur le mode des jeux vidéo leur permettent de travailler dans différentes situations et dans des conditions très proches du réel. Le centre possède également une salle d'intervention 3D de réalité immersive, parfaitement reproduite. À chaque apprentissage, son outil de simulation.

"iLumens permet aux étudiants en médecine et aux professionnels de santé de travailler dans différentes situations et dans des conditions très proches du réel."

Des scénarios de la vraie vie

Les techniques employées à iLumens viennent du secteur aéronautique, une activité à risque tout comme la médecine. "*Le travail en simulation utilise des scénarios de la vraie vie. Il permet de tester les réactions et les décisions, de savoir éviter les erreurs que chacun peut commettre. L'objectif est de mieux maîtriser la prise en charge, de mieux soigner. Il n'y a aucune raison qu'un risque supplémentaire, lié aux soins, vienne s'ajouter aux problèmes de santé des patients*", indique Antoine Tesnière, directeur pédagogique d'iLumens et anesthésiste-réanimateur. Entre les instructions de départs, la mise en situation et le bilan/évaluation, une séance de formation dure une journée. "*Au-delà des gestes techniques, il s'agit d'apprendre aux professionnels des différentes disciplines à communiquer et à travailler en équipe. Le facteur humain est un autre volet de la formation, insuffisamment enseigné à l'université*", commente François Lecomte.

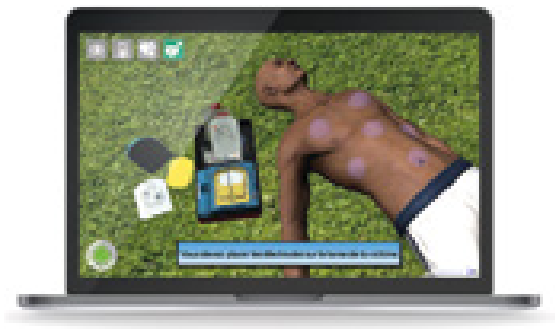

Aujourd'hui, tous les grands CHU ont leur centre de simulation. Mais iLumens, l'un des premiers à s'être lancé dans l'aventure, garde une longueur d'avance. Il est le seul à concevoir les environnements numériques de formation qu'il propose, à faire de la recherche dans le domaine de la simulation en santé. Domaine qui apporte de grands bénéfices aux patients, en contribuant à améliorer la qualité et la sécurité des soins.

Claire Reuillon

[1] Laboratoire universitaire médical d'enseignement basé sur les technologies numériques et de simulation.

[2] L'une des trois plateformes d'iLumens, les deux autres étant à l'université Paris Diderot (XVIIIe) et à l'université Paris 13 (Bobigny).

ILUMENS, C'EST...

plus de 8 000
étudiants et professionnels de santé formés sur les 3 sites chaque année.

trois
plateformes universitaires.

plus de 70
formateurs en simulation.

PLACE À LA SIMULATION DANS LA FORMATION DES INTERNES

Entrée en vigueur en novembre 2017, la réforme du troisième cycle des études médicales modifie l'organisation de la formation des internes. Elle encourage l'utilisation de méthodes pédagogiques innovantes, notamment des techniques de simulation organiques, synthétiques ou électroniques, ou relationnelles.

Pour en savoir plus
ilumens.fr ou fondation.parisdescartes.fr

Un centre de recherche pour les enseignements adaptés

Comme son nom l'indique, l'Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (Inshea) forme et informe sur les besoins éducatifs particuliers. Ce, en s'appuyant sur son activité de recherche.

L'Inshea peut se prévaloir de :

20 enseignants-chercheurs,
80 étudiants en master,
140 salariés,
1 500 stagiaires annuels.

Établissement public national, l'Inshea a été créé par la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées[1]. Ses activités sont entièrement dédiées à ces dernières, à celles atteintes d'une maladie grave ou encore socialement vulnérables. Outre proposer des formations relatives à l'inclusion scolaire, sociale et professionnelle, des ressources techniques, scientifiques et pédagogiques ainsi qu'une bibliothèque de référence, il conduit des recherches ciblant l'éducation et l'insertion.

Un rayonnement international

"*L'Inshea a, aujourd'hui, un rayonnement international. De nombreux pays nous sollicitent pour des conseils dans la mise en œuvre de politiques éducatives inclusives ou pour accueillir au mieux les personnes aux besoins éducatifs particuliers,* s'enorgueillit Murielle Mauguin, responsable de formation et directrice des études. *L'avantage est qu'ici, formation - initiale et continue - et recherche coexistent. Nous comptons une vingtaine d'enseignants-chercheurs pluridisciplinaires.*" Les recherches y sont menées par le Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité et les pratiques éducatives et scolaires (Grhapes).

"À l'Inshea, recherche et formation coexistent."
Murielle Mauguin, responsable de formation et directrice des études.

Des programmes de recherche essentiels

Parmi les projets en cours, l'un concerne l'utilisation des outils numériques auprès des enfants présentant un trouble du spectre autistique. "*Ce programme de trois ans*[2] *adopte une approche participative. Il implique les enfants, parents et professionnels, aux côtés des chercheurs.*", précise Murielle Mauguin. Avec la France, cinq pays européens y participent : Belgique, Luxembourg, Irlande, Royaume-Uni et Suisse. L'étude vise à mettre en place une plateforme de ressources pour les enseignants, les familles, etc., de sorte à faciliter l'accès aux matériels et équipements éducatifs issus des nouvelles technologies (robots, tablettes…) et accompagner les jeunes concernés[3] dans les meilleures conditions possibles.
Autre exemple de recherche : Polyscol, dont l'objectif consiste à étudier l'adéquation de l'offre des établissements médico-sociaux avec les besoins d'apprentissage des jeunes polyhandicapés qu'ils accueillent. Elle comprend, notamment, le développement d'une méthodologie visant à rendre la pédagogie accessible aux 4-17 ans scolarisés en unités d'enseignement et d'en analyser les effets.
L'Inshea participe encore à un autre projet européen : Incluvet. La question de départ : comment favoriser l'accès à la formation professionnelle et à l'alternance pour les jeunes en difficultés d'apprentissage ? La réponse attendue : trouver des moyens de mieux former les enseignants et professionnels travaillant avec ces jeunes et leur permettre ainsi une meilleure insertion professionnelle. Un enjeu de taille.

Claire Reuillon

LE PRINCIPE DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

L'éducation inclusive est une approche éducative qui tient compte des besoins particuliers en matière d'enseignement et d'apprentissage de tous les enfants et jeunes gens en situation de vulnérabilité et de marginalisation. Objectif : leur assurer l'égalité des droits et des chances en matière d'éducation. Le principe d'inclusion scolaire a été consacré pour la première fois en 2013 par la loi pour la refondation de l'école de la République. Celle-ci comporte notamment des dispositions concernant la formation des enseignants ainsi que celle des élèves aux outils numériques.

(1) Il a remplacé le Centre national d'études et de formation pour l'enfance inadaptée (Cnefei).
(2) Projet de recherche-action initié par la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah).
(3) 30% d'élèves supplémentaires avec trouble du spectre autistique ont été scolarisés à l'école ordinaire entre 2012 et 2015, en France.

Pour en savoir plus
inshea.fr

L'Inshea conduit des recherches ciblant l'éducation et l'insertion.

NUTRITION
PLUS DE LÉGUMES SECS MOINS DE VIANDE

Depuis 2001, des recommandations alimentaires et d'activité physique sont diffusées dans le cadre du Programme national nutrition santé (PNNS). L'agence Santé publique France les a réactualisées récemment.

Si les fameux slogans "*Manger cinq fruits et légumes par jour*" et "*Manger, bouger*" restent d'actualité, ils ont fait l'objet d'un profond toilettage. "*Pendant trois ans, l'Anses* [1] *a revu l'ensemble des articles scientifiques,* explique Anne-Juliette Serry, responsable de l'unité "Alimentation et Activités physiques" à Santé publique France. *Avec un défi : en tirer de grandes orientations traduites de manière simple et compréhensible pour le grand public en employant des mots comme "augmenter", "réduire" et "aller vers".*"

AUGMENTER LA PART DE LÉGUMINEUSES ET DE FRUITS À COQUE

Désormais, l'accent est mis sur **les légumes secs, pois chiches, lentilles, haricots...** "*Ils sont à consommer idéalement deux fois par semaine pour leur apport intéressant en fibres.*" Un nouveau groupe d'aliments, **les fruits à coque sans sel ajouté (amandes, noix, pistaches)** est aussi mis en avant "*pour leur intérêt nutritionnel*", à raison d'une petite poignée par jour. Dans le même esprit, sont préconisés **les féculents (pain, pâtes, riz…) complets** plutôt que raffinés, ainsi que **certaines huiles (colza, noix)** pour leurs apports en oméga 3, en plus de **l'huile d'olive.**

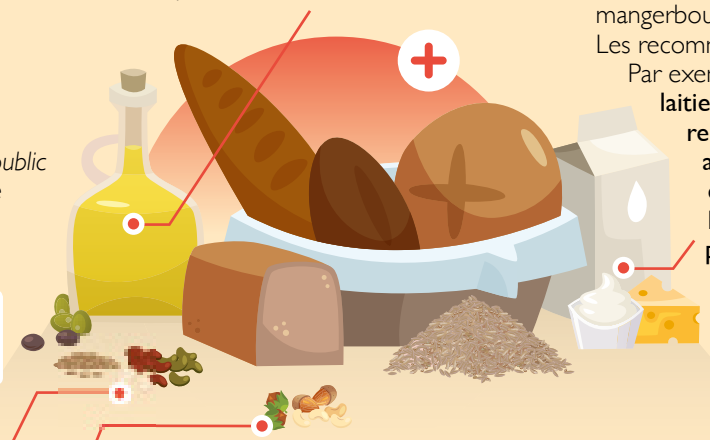

RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PRODUITS TRANSFORMÉS

Au chapitre des limitations, outre le gras et le sucré, **la consommation de viande, de charcuterie et de produits industriels est à diminuer.** "*Chacun peut piocher dans ces conseils pour améliorer son alimentation,* souligne Anne-Juliette Serry. *Pour les personnes voulant en savoir plus, nous avons élaboré des informations plus détaillées avec des fréquences et des quantités.*" [ndrl. : cf. le site Internet mangerbouger.fr rubriques : Les recommandations [2]].

Par exemple, **deux produits laitiers par jour sont recommandés pour les adultes, contre trois ou quatre pour les enfants, les adolescents et les personnes âgées.**

ALLER VERS LES PRODUITS DE SAISON, LOCAUX ET BIO

Pour la première fois en France, les nouvelles recommandations nutritionnelles intègrent l'environnement. Est encouragée la consommation **d'aliments de saison, produits localement et, si possible bio,** pour être "*en cohérence avec les différents plans portés par l'État, dont le Plan national santé environnement.*"

Katia Vilarasau

(1) Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.
(2) Pour les personnes n'ayant pas l'Internet ou n'étant pas à l'aise avec cet outil, Santé publique France lancera des campagnes dans les médias et auprès des professionnels de santé.

BON POUR LA SANTÉ ET LA NATURE

La fondation de coopération scientifique EAT* et la revue médicale britannique *The Lancet* ont planché pendant trois ans sur le régime alimentaire idéal qui permettrait à la fois de nourrir 10 milliards de terriens et de préserver l'environnement. Verdict : il faudrait doubler la consommation mondiale de noix, de fruits, de légumes et de légumineuses : réduire de plus de 50 % la consommation de sucres ajoutés et d'autant celle de viande rouge dans les pays les plus développés.

K. V.

*eatforum.org/eat-lancet-commission

Bien dormir
parents et enfants, même combat !

Par rapport à ceux qui n'ont pas d'enfants, **les parents de 0-12 ans sont plus nombreux à se réveiller la nuit** (88% vs 57%), à **se sentir stressés** (58% vs 50%) **ou très stressés** (15% vs 8%). Preuve, s'il le fallait, pour l'Institut national du sommeil et de la vigilance (INSV), que l'arrivée d'enfants au foyer perturbe le sommeil des parents. Entre autres, du fait de la **réorganisation des rythmes familiaux et sociaux qu'implique la présence d'enfants au foyer** (crèche, école, gestion des horaires, problème de l'exposition aux écrans…).

"Un tiers des enfants d'âge scolaire présenterait des troubles du sommeil, lesquels seraient liés à des difficultés d'apprentissage."

Pour apprendre aux enfants à bien dormir et aider leurs parents, des programmes d'éducation au sommeil se développent. Tel Mémé Tonpyj, un outil ludique et pédagogique élaboré par des chercheurs de l'Inserm (adapté aux élèves d'écoles primaires). BD, dessins animés et exercices ont été créés autour de quatre thèmes : **rythmes, rôle, besoins, amis et ennemis du sommeil.** Leur efficacité a été démontrée : les enfants améliorent la qualité de leur sommeil et leurs résultats scolaires. Leurs parents bénéficient aussi de l'éducation au sommeil de leur enfant, avec plus de connaissances sur ce sujet.

Pour en savoir plus :
memetonpyj.fr

Piqûres de moustiques et tiques : comment s'en protéger ?

Fièvre jaune, dengue, chikungunya, virus Zika, encéphalite à tique, maladie de Lyme… **la première et principale mesure de prévention** contre ces maladies transmises par piqûres de moustiques et de tiques **est la protection personnelle.** Seul le paludisme peut faire l'objet d'une prévention médicamenteuse.

De façon générale, il est recommandé (surtout en cas de voyage dans des zones à climat chaud et tropical, mais le risque existe aussi en métropole) :

1. d'employer des **répulsifs cutanés** (contenant du DEET) sur les parties du corps non couvertes,
2. dormir sous une **moustiquaire** imprégnée d'un insecticide,
3. de porter des **vêtements légers, amples et couvrants,** eux aussi imprégnés en cas de risques importants, et fermés (comme les chaussures),
4. d'utiliser les **insecticides en aérosols ou diffuseurs électriques** ainsi que les serpentins fumigènes en mesure d'appoint.

En revanche, sont fortement déconseillés : les bracelets anti-insectes, les huiles essentielles, les appareils à ultrasons, la vitamine B1, l'homéopathie, les raquettes électriques, les rubans, les papiers et autocollants gluants sans insecticide.

"Les risques liés aux insectes et autres arthropodes sont principalement des risques de transmission de maladies parfois très graves, voire mortelles, et sont à évaluer en fonction de la destination et des conditions de séjour."

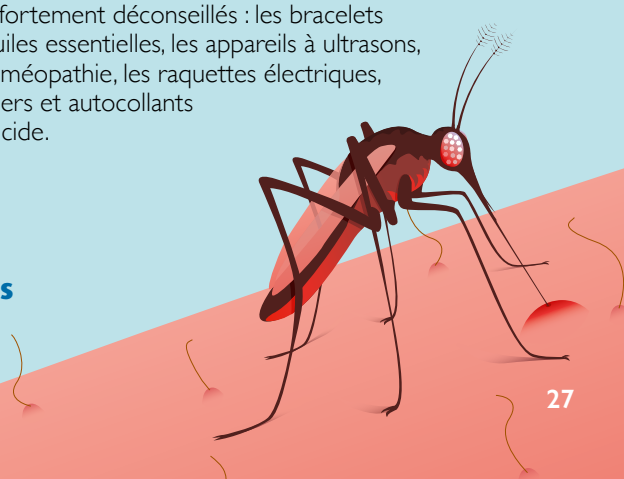

Le 9e Art en sa cité

Conserver, restaurer et valoriser le patrimoine d'un art populaire ; faire découvrir l'originalité et la diversité de cette forme d'expression artistique : telle est la vocation de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image à Angoulême.

© la Cité

Le musée est installé dans d'anciens chais industriels.

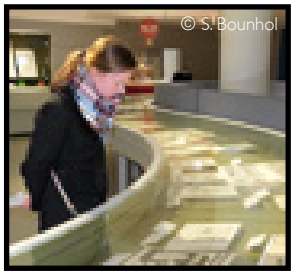

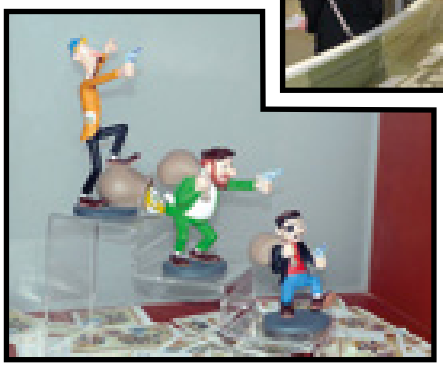

© la Cité

Lecture plurielle au musée

Ici sont présentées les grandes évolutions, des années 1830 à nos jours, de la BD francophone et américaine, sans oublier les mangas japonais. Auteurs marquants, pièces maîtresses, techniques et processus de création... Planches, imprimés et dessins originaux*, éditions anciennes, objets publicitaires, jouets, séquences audiovisuelles… sont disposés sur 1 300 m², ponctués d'espaces de lecture (dont un spécifique pour les enfants).

*choisis dans les collections du musée, comportant plus de 13 000 originaux, et régulièrement renouvelés.

© S. Bounhol

La cité regroupe deux sites, de part et d'autre de la Charente, reliés par une passerelle ornée d'une statue de Corto Maltese, le héros d'Hugo Pratt. Comme un gardien des lieux.

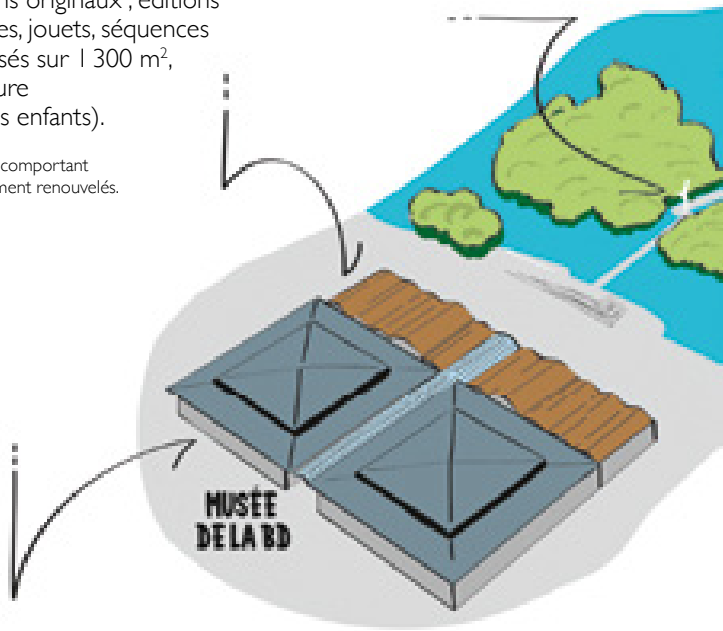

À l'abri dans les réserves

Il est rare qu'un musée fasse **visiter ses réserves. C'est possible ici, sur réservation.** L'occasion de s'émerveiller, de mesurer tout le travail de conservation préventive, de s'informer sur les activités de prêt, d'achats ou encore de dépôts.

© S. Bounhol

Les pièces sont conservées dans des meubles à plan.

2020, ANNÉE DE LA BANDE DESSINÉE

Ainsi en a décidé le ministre de la Culture, qui en a confié l'organisation au Centre national du Livre et la Cité. Une nouvelle politique nationale en faveur du 9e art sera alors lancé et le projet d'un lieu dédié à la BD à Paris ré-évoqué. Projet espéré en résonance et non en concurrence par Angoulême.

Proposée du 26 juin 2018 au 5 janvier 2020 au musée, l'exposition *Mode et BD* a reçu le label d'intérêt national du ministère de la Culture.

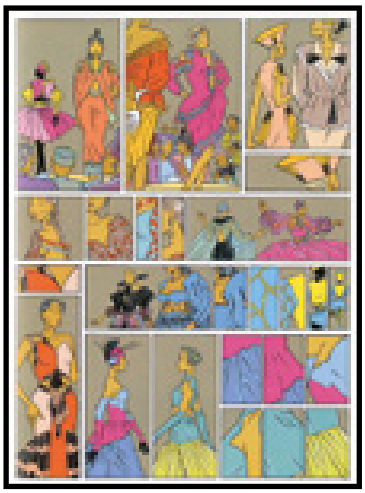

Expositions temporaires pour tous les goûts

Le monde de Petit Poilu, pour les 3-7 ans, leurs familles et les scolaires ; ***Mode et bande dessinée*** pour le grand public. Telles sont les **deux expositions temporaires à savourer actuellement.**

À suivre, en décembre : une exposition monographique consacrée à Edmont-François Calvo, grand dessinateur animalier. Puis, en janvier 2020 : une vision surprenante du travail de Lewis Trondheim.

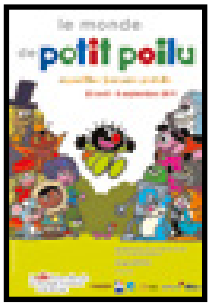

Jusqu'au 18 septembre 2019, l'univers fantasmagorique de *Petit poilu* est à redécouvrir gratuitement au vaisseau Moebius de la Cité.

Temple pour aficionados et grand public : **la bibliothèque**

© C. Ternaux

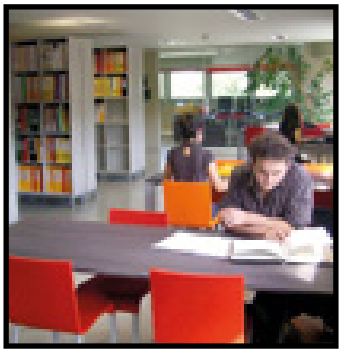

La salle de lecture de la bibliothèque.

Recevant le dépôt légal en tant que pôle associé à la Bibliothèque nationale de France, celle de la Cité (ouverte le dimanche) rassemble **la quasi-totalité de la production française depuis 1946, soit 80 000 albums et 133 000 fascicules de périodiques.** Outre conserver ce fonds, ses autres missions concernent la salle de lecture et de prêt (43 000 albums, dont 26 000 pour adultes et 12 000 pour les jeunes, à consulter sur place ou à emprunter) et le centre de documentation (ouvert aux chercheurs, universitaires et étudiants, sur rendez-vous).

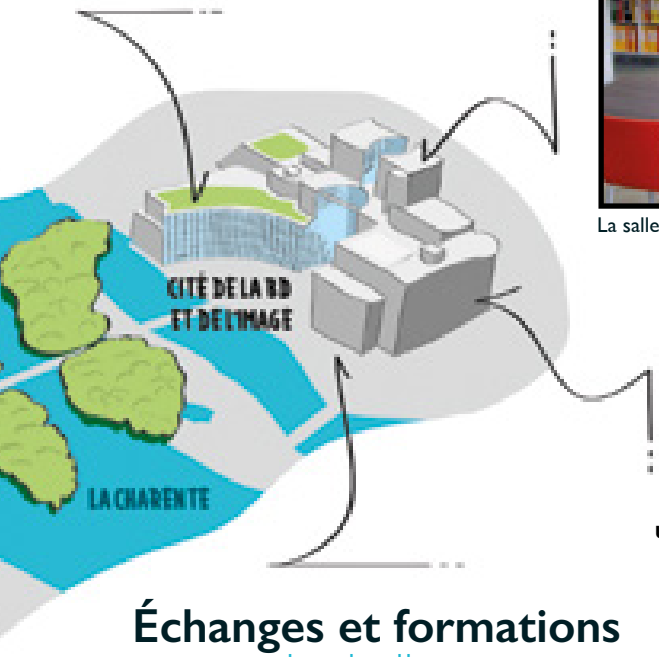

Au cœur : **les auteurs.autrices**

Considérant essentiel de soutenir la création, **la Cité comprend aussi une résidence internationale d'artistes.** Des dizaines bénéficient ainsi, chaque année, de bonnes conditions pour donner dans la recherche et développement de leur art et participer à des activités de médiation dans des écoles et centres sociaux.

© la Cité

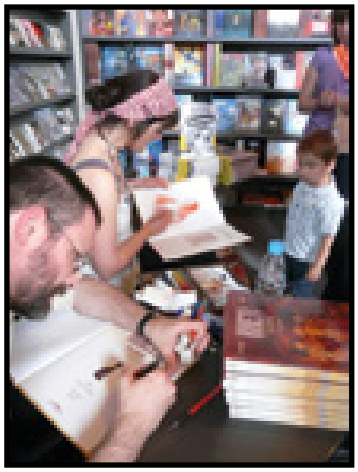

Le couple Dethan-Mazan en dédicace à la librairie.

Échanges et formations autour des bulles

Des actions culturelles sont régulièrement organisées. **Une vaste librairie** à l'entrée du musée (dans le top 10 du palmarès de *Livre Hebdo*) et **deux salles de cinéma** classées Art et Essai et de recherche sont propices aux dédicaces et autres débats. Au **pôle de ressources en éducation artistique et culturelle** (Préac) sont dispensées des formations aux enseignants et médiateurs culturels. S'y ajoutent deux écoles liées au monde de l'image et un espace d'expérimentation et de création, la New factory, entre autres…

© C. Janvier

© la Cité

Séverine Bounhol

Pour en savoir plus
Tél. : 05 45 38 65 65
citebd.org

TALENTS DES LECTEURS

La nuit de noces de Si Béchir
Habib Selmi

Un village tunisien isolé, en 2011, juste après la chute de la dictature. Béchir et Mustafa, deux amis d'enfance, devisent non pas des événements de la capitale mais d'une rumeur insistante qui les affecte tous les deux : lors de sa nuit de noces, Béchir, pris de panique, aurait été incapable de déflorer son épouse et aurait fait appel à Mustafa pour s'épargner honte et scandale... Dans ce roman, l'auteur aborde subtilement le tabou de la virginité dans les sociétés arabo-musulmanes. Il s'interroge aussi, avec un humour discret, sur le retentissement de la chute de Ben Ali dans un milieu paysan replié sur lui-même, marqué à la fois par le culte de la virilité et la morgue de classe.

Éditeur : Actes Sud - 21,80 €.

L'Art du sous-entendu
Laurent Pernot

Fines allusions, esquives polies, ambiguïtés volontaires ou non : dans notre vie quotidienne, les sous-entendus sont partout. Nous sommes entraînés à les employer et à les décrypter. Mais avons-nous songé aux implications de ce phénomène ? Cet ouvrage, savant mais accessible et spirituel, est consacré au rôle particulier d'une figure de style qui, depuis l'Antiquité, est au service de la politesse ou des pires ruses et qui représente, à elle seule une dimension du langage et des rapports sociaux.

Éditeur : Fayard - 19 €.

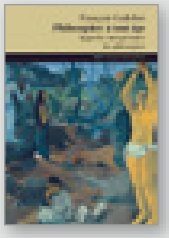

Philosopher à tout âge
François Galichet

Philosopher ne se réduit pas à problématiser, conceptualiser et argumenter. Il convient de prendre en compte une quatrième compétence : interpréter. Philosopher concerne toutes les générations. Dix fiches pratiques proposées dans cet ouvrage permettent de mettre en œuvre des démarches en ce sens et sur divers thèmes (dignité, liberté, solitude, bonheur…). Ce, en lien avec des pratiques culturelles (peinture, poésie, chansons…) afin de rendre les discussions plus aisées.

Éditeur : Vrin - Pratiques Philosophiques - 19 €.

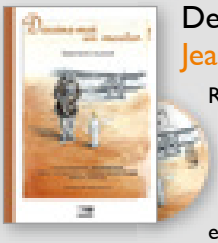

Dessine-moi un mouton !
Jean-Noël Sarrail

Redécouvrez le chef-d'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry au travers de 23 chansons originales enregistrées par 29 musiciens (playbacks, paroles et partitions inclus). Cet ouvrage s'adresse à la fois aux amoureux du Petit Prince, aux admirateurs de son auteur - visionnaire et humaniste s'il en est -, aux enseignants et animateurs désireux de monter un spectacle musical original sur cette œuvre majeure de la littérature française. Outre le fil conducteur du voyage du Petit Prince, il y est aussi question de la Ligne Aéropostale, née à Toulouse il y a un siècle (1918) et s'étant poursuivie en Afrique et en Amérique du Sud.

Éditeur : Lugdivine - 30 €.

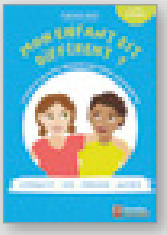

Mon enfant est différent ? Le guide et les outils indispensables pour l'accompagner
Fabienne Henry

Dès qu'un enfant n'entre pas dans la norme parce que précoce, hyperactif, dys ou encore autiste, les parents sont désarçonnés par une multitude de questions : qu'est-ce qu'a mon enfant ? Qui peut m'aider ? Quels sont mes choix possibles ? Comment effectuer un suivi personnalisé de son parcours ? Comment monter mon dossier ? Combien de temps ça prend et combien ça coûte ? Quels sont les recours possibles ? Etc. Ce guide, conçu par une enseignante spécialisée, répond à leurs interrogations de manière compréhensible et pratique. Il les aide à se repérer dans un labyrinthe scolaire, administratif et médical.

Éditeur : association Suivi enfant - 14,95 €.

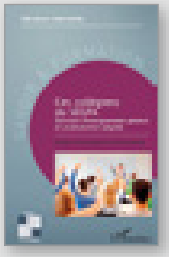

Ces collégiens de SEGPA
Salvatore Marteddu

Bien que scolarisant près de 3 % des collégiens en très grande difficultés scolaires et malgré la réussite de leurs élèves, les SEGPA demeurent une structure éducative mal identifiée. Notamment par les familles, qui les perçoivent parfois comme des espaces de relégation institutionnelle et de stigmatisation des élèves concernés. Cet ouvrage, met en évidence que la pertinence de ces filières ne dépend pas de sa vocation mais des représentations sociales qu'elles suscitent.

Éditeur : L'Harmattan - 23,50 €.

VOS MESSAGES

Pour nous écrire : **vm@mgen.fr**

Dans le dernier *VM*, vous avez lancé un appel à candidature à la fonction d'administrateur dans les sections départementales. Sauf qu'il faut être membre participant et avoir moins de 65 ans. Je trouve ces restrictions totalement injustes (…) À cela, il faut ajouter les conjoints des membres participants qui, eux aussi, ne peuvent faire acte de candidature. (…) J'espère que la MGEN va réfléchir sereinement sur cette incongruité et abolir cette injustice qui n'a plus lieu d'exister au sein de la mutuelle.

Michel Plawecki (Internet)

Réponse de la rédaction

Les points soulevés ici, tout à fait légitimes, font référence aux statuts de notre organisation. La MGEN a pour volonté d'adapter sa gouvernance à la réalité des profils de ses adhérent.es. La limite d'âge et la qualité de membre participant sont au cœur des chantiers ouverts par notre président lors de la dernière Assemblée générale. Les travaux sont en cours et se traduiront par des décisions et des modifications de nos règles de représentation dans un délai court. Pour autant, le nouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration 2019 s'appuie sur les textes actuellement en vigueur.

L'ŒIL DES DESSINATEURS

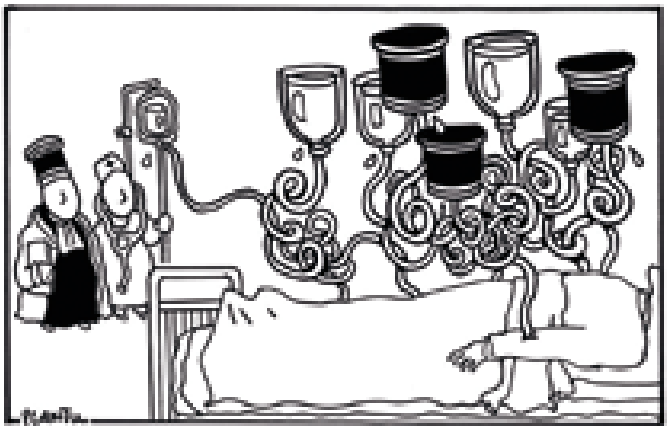

Plantu (France)
L'affaire Vincent Lambert.

Kichka (Israël)
L'incendie de Notre-Dame.

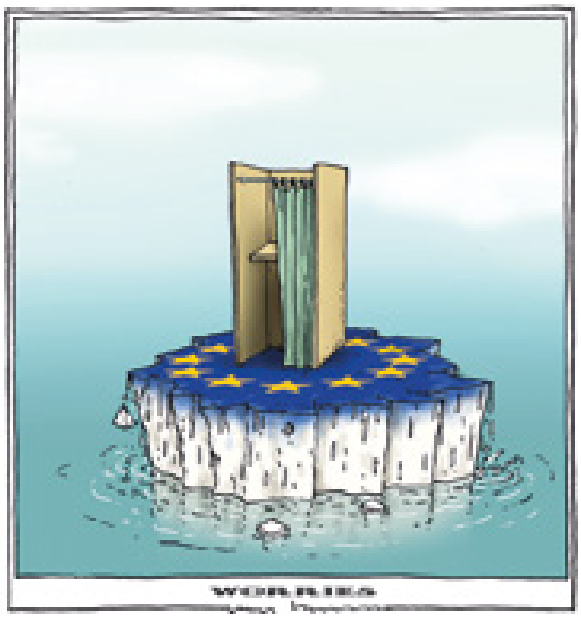

Joep Bertrams (Pays-Bas)
Le spectre de l'abstention aux Européennes.

Chappatte (Suisse)
L'extrême-droite à l'assaut de l'Europe.

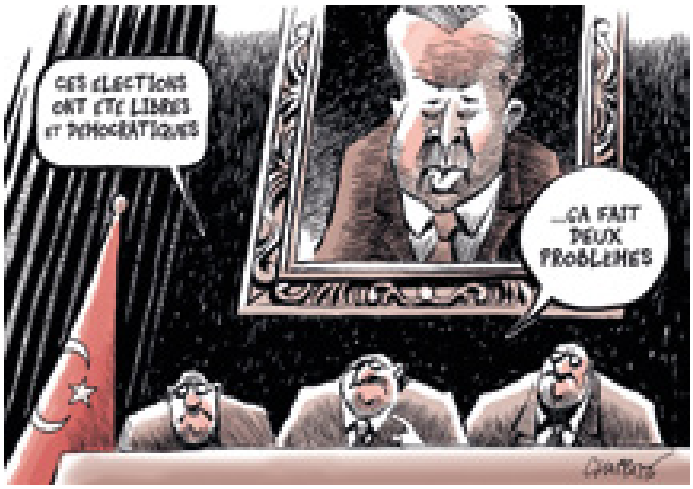

Chappatte (Suisse)
Erdogan annule les élections municipales à Istanbul que son parti (AKP) a perdues.

Joep Bertrams (Pays-Bas)
L'affaire Huawei amplifie la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine.

CARTOONING FOR PEACE

Cartooning for Peace, fondé en 2006 par Kofi Annan, prix Nobel de la Paix et secrétaire général des Nations Unies, et Plantu, journaliste et dessinateur au *Monde* et à *L'Express*, est un réseau international de dessinateurs de presse engagés qui combattent, avec humour, pour le respect des cultures et des libertés.

22e Rendez-vous de l'Histoire

Blois - 9 au 13 octobre 2019

Concourez au

Prix de l'initiative laïque passée, présente

Pour la treizième année consécutive, la MGEN, associée à la CASDEN et à la MAIF, dans le cadre de leur partenariat avec « Les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, dont la 22e édition aura lieu du 9 au 13 octobre 2019, organise le « Prix de l'initiative laïque passée et présente ».

Ce prix récompense une initiative témoignant d'une « défense et illustration », dans le passé comme dans le présent, des valeurs de laïcité et de tolérance, valeurs humanistes attachées à l'esprit de la loi de 1905.

Exposition, publication, action de sensibilisation, événement culturel sont quelques exemples de la variété des initiatives pouvant concourir, et devant émaner soit de personnes physiques, soit de personnes morales (associations, établissements scolaires).

Envoyez votre dossier (supports : papier, vidéo, CD Rom, Internet, etc.), à la MGEN - Direction de la communication - 3 square Max-Hymans - 75748 Paris cedex 15, avant le **2 septembre 2019**.

Le jury composé de personnalités du monde de l'histoire, de la sociologie, de l'éducation et de l'économie sociale se réunit fin septembre.
Le prix, doté financièrement (3000 €), sera remis officiellement à Blois lors de la 22e édition des « Rendez-vous de l'Histoire. »

casden

MAIF assureur militant

mgen GROUPE VYV